



FACULTÉ DE DROIT
ET DE SCIENCE POLITIQUE

Lucas BENTO de CARVALHO

Eléments de méthodologie : LA CONSULTATION JURIDIQUE

Particularités de la consultation juridique

La consultation juridique affiche est un exercice qui affiche beaucoup de points communs avec le cas pratique :

- Elle obéit aux mêmes règles de forme
- Elle épouse la structure et les étapes
- Elle exige la même rigueur d'analyse

La consultation juridique se distingue toutefois du cas pratique par au moins deux aspects :

L'attente d'un conseil

L'attente d'un conseil qui soit opérationnel

A. L'attente d'un conseil

Là où le cas pratique appelle la formulation d'une réponse juridique argumentée, la consultation exige en outre la fourniture d'un conseil.

Vous devez endosser la fonction d'un-e avocat-e sollicité-e par un-e client-e. Cela implique :

1. Aller au-delà de la lettre

Il pourra s'agir d'aller au-delà des attentes telles qu'exprimées par votre client, lequel peut ne pas toujours voir son véritable intérêt.

Ex : le salarié veut démissionner de l'entreprise parce qu'il subit un harcèlement, vous lui conseillerez de prendre acte de la rupture du contrat de travail.

2. Chercher l'exhaustivité

Vous devez envisager toutes les solutions susceptibles d'être retenues par un juge en cas de contentieux, en insistant le cas échéant sur les incertitudes liées à l'emprunt de telle ou telle voie (sur ce point il n'y a pas de différence avec le cas pratique).

Attention cependant à toujours coller à la demande – au besoin reformulée – de votre client ; il ne s'agit pas de réaliser un catalogue.

3. Choisir la solution la plus adaptée

Vous devez identifier la ou les solutions les plus à même de satisfaire les intérêts de votre client, même si cela ne correspond pas à sa demande initiale.

Ex : si l'existence d'un harcèlement vous paraît douteuse, vous proposerez de privilégier la demande de résiliation judiciaire ou une rupture conventionnelle, plutôt que risquer de tout perdre avec la prise d'acte.

→ Dit autrement, il vous faut proposer une solution sécurisée (avec le moins d'aléas possible) et conforme aux intérêts de votre client. Pour cela, vous prendrez soin de souligner et de peser les avantages et les inconvénients des solutions respectives (au plan probatoire, au plan pécuniaire, au plan processuel...) avant de prodiguer votre conseil.

B. L'attente d'un conseil opérationnel

Selon les termes de la consultation, vous devrez conseiller votre client sur la procédure à suivre au soutien de ses demandes (ratione materiae, loci et tempori).

Dans le même ordre d'idée, vous pouvez signaler l'existence d'un délai de prescription si celui-ci est relativement court ou si l'action est sur le point d'être prescrite.

Bien entendu, il ne s'agit pas de systématiser à outrance cette dimension opérationnelle du conseil. Vous devez simplement être attentif à ce paramètre lorsque la question implique des difficultés d'ordre processuel.

Ex : un employeur souhaite contester une rupture conventionnelle pour cause de dol, quelle juridiction doit-il saisir ? le CPH ? le TGI ? le TA ? Dans le délai de droit commun ? Dans le délai de contestation de la rupture conventionnelle ?

Similitudes avec le cas pratique

ATTENTES : Il faut toujours garder à l'esprit que **l'objectif d'un cas pratique** est d'apprécier votre aptitude au **raisonnement juridique** et à la **mobilisation de connaissances**.

Le cas pratique est l'application juridique du syllogisme de Platon :

« Tous les hommes sont mortels [majeure], je suis un homme [mineure], je suis mortel [conclusion] »¹.

La résolution du cas pratique s'opère en cinq étapes. Les étapes 2 et 3 donneront lieu à plus ou moins de travail selon la rédaction du cas (qualifications juridiques opérées ou non, problèmes juridiques exprimés ou non)

DIFFICULTES :

➔ La première difficulté tient à l'identification des questions posées/sous-entendues par l'auteur/l'auteurice du cas. Si vous n'identifiez pas ces questions et développez des problématiques étrangères à la correction :

- Vous n'obtenez pas de points
- Vous perdez le temps nécessaire au traitement des questions posées

➔ La seconde difficulté tient à votre aptitude à mobiliser **rapidement** les connaissances **utiles** à la résolution du cas pratique. Vous devez vous entraîner à développer des réflexes et des automatismes pour gagner du temps (ou à tout le moins éviter d'en perdre inutilement).

1. Première étape : la lecture du sujet

Lisez une première fois les faits qui vous sont énoncés pour avoir une vue d'ensemble des thématiques abordées.

Repérez les éléments inutiles ou superflus pour les écarter.

Repérez les éléments essentiels que vous devez retenir (dates, termes, chiffres...).

Prenez une feuille de brouillon et classez les faits par ordre chronologique (au besoin, faites un schéma).

2. Deuxième étape : la qualification et le résumé des faits (mineure du syllogisme)

➔ Vous devez d'abord qualifier les faits et les prétentions des parties, c'est-à-dire leur donner une forme juridique.

Ex : José, âgé de 14 ans... deviendra « un mineur ». Josette, incapable de gérer son argent et âgée de 83 ans... deviendra une « personne vulnérable ». Arthur qui a acheté une voiture chez son garagiste et qui souhaite s'en débarrasser... deviendra « un particulier a conclu une vente avec un professionnel de l'automobile et souhaite annuler le contrat ».

➔ Vos qualifications établies au brouillon, résumez les faits au propre en adoptant une démarche chronologique et précise, sans oublier les éléments essentiels et sans extrapoler.

¹ Les syllogismes doivent toutefois à consommer avec modération (les chiens ont des oreilles, j'ai des oreilles, je ne suis pas pour autant un chien).

ATTENTION : Selon les termes du cas pratique, le problème de droit (étape 3) peut porter sur le choix de la qualification juridique à opérer. Il faudra alors se reporter à l'étape 4.

Ex : M. Z a reçu un courrier de l'entreprise Y. Celle-ci l'informe de son souhait de le voir intégrer ses effectifs. Il vous faudra déterminer s'il s'agit d'une invitation à entrer en pourparlers / d'une offre de contrat de travail / d'une promesse de contrat de travail.

GAGNER DU TEMPS : plutôt que de résumer l'ensemble des faits dans un paragraphe de tête, vous pouvez, dans un premier temps, être très succinct et vous contenter d'identifier les situations ou protagonistes à l'origine des problèmes de droit.

Dans un second temps, et pour chacun d'entre eux, vous relaterez les faits nécessaires de manière complète et circonstanciée.

Cela évite les répétitions et le temps passé à rédiger un paragraphe introductif qui ne rapporte la plupart du temps aucun point.

3. Troisième étape : la détermination du problème de droit

En deux temps :

3.1 Le problème de droit

Une fois le résumé des faits achevé, vous devez déterminer le problème de droit. Plusieurs situations peuvent se présenter à vous.

- **Le problème de droit figure explicitement dans le cas pratique** : ex : comment protéger Jeanne ? ; Arthur peut-il revenir sur l'achat de sa voiture ? Dans ce cas, reprenez la question posée.
- **Le problème de droit ne figure pas explicitement dans le cas pratique** : (ex : quid juris ? ; conseillez Arthur...), il vous appartient de problématiser les faits, c'est-à-dire de rechercher ce qui pose juridiquement problème dans le cas exposé et de le transcrire en une formule interrogative.

L'exercice est ici identique à celui du PJ dans le commentaire d'arrêt. Il faut passer des faits, propres à une situation particulière, aux catégories et aux notions juridiques, qui dépassent les problématiques individuelles (car la règle de droit n'est pas faite pour une personne ou une situation en particulier) :

Ex : Françoise, couturière, vient de conclure un contrat de bail avec une entreprise de machine à coudre, peut-elle se prévaloir de la législation contre les clauses abusives ?

→ *Un commerçant peut-il se prévaloir de la législation consumériste s'agissant d'un achat effectué pour les besoins de son activité ? (NB : si la qualification de professionnel est déjà donnée dans le cas pratique, vous pouvez la reprendre sans avoir à la justifier).*

ATTENTION : si vous ne parvenez pas, à ce stage de la problématisation, à formuler un problème de droit commun à l'ensemble de la situation, c'est le signe que la question mérite d'être subdivisée en plusieurs sous-problèmes (étape 3.2). Dans ce cas, vous pouvez opter pour une problématique large qui sera ensuite détaillée dans l'étape 3.2.

3.2 Le plan de résolution du problème de droit

Le problème de droit peut être subdivisé en plusieurs questions que vous aborderez successivement.

Votre analyse gagnera en clarté si vous dites ce que vous allez faire avant de faire ce que vous avez dit.

Ex : M. Z a fait l'objet de retenues de salaires suite à ses nombreux retards lors de ses prises de postes. Il vient d'être licencié pour faute grave et vous demande conseil en vue d'une éventuelle contestation du bien-fondé de son licenciement.

- Les retenues sur salaires sont-elles licites ?

- La faute grave peut-elle être retenue ?

I. La licéité des retenues sur salaire

II. La qualification de la faute grave

4. Quatrième étape : l'identification des règles de droit applicables (majeure du syllogisme)

Votre problème posé, vous devez dégager puis présenter les règles de droit applicables aux faits de l'espèce :

- Définitions succinctes des termes en vous référant par ordre de priorité aux définition :
 - i.** légales
 - ii.** prétoriennes
 - iii.** doctrinales
- Règles applicables
- Conditions de mise en œuvre de ces règles (notamment modalités de preuve) et exceptions
- Effets juridiques de ces règles
- Jurisprudence (évolution ? absence de jurisprudence ? position souple ou restrictive ? etc....)
- Doctrine (si besoin)

ATTENTION : il n'est pas nécessaire d'envisager les effets juridiques et les conditions de mises en œuvre (délais de prescription, procédure...) du mécanisme dont vous souhaitez écarter l'application en démontrant que la qualification ne peut être retenue.

Ex : si vous entendez démontrer que la vente ne peut être annulée pour dol il faudra analyser les éléments constitutifs du dol. En revanche, il est inutile de développer les effets du dol (annulation/indemnisation) ou ses conditions de mise en œuvre (délai de prescription, juridiction compétente...)

5. Cinquième étape : l'application aux faits et la résolution du cas (conclusion du syllogisme)

C'est la conclusion de votre devoir, vous devez appliquer les règles de droit exposées au cas concret.

Vous devez envisager l'ensemble des réponses possibles afin de ne pas être pénalisé ; la solution n'est pas forcément positive.

Vous devez être clair, précis et motiver suffisamment vos réponses (votre réponse ne doit pas tenir en une phrase...).

CONSEIL : N'attendez pas trop pour appliquer la règle de droit aux faits :

- i. Cela varie le rythme et rend la lecture plus agréable
- ii. Cela favorise la compréhension de la démonstration (pas besoin de remonter trop loin pour comprendre votre raisonnement : ex. en matière de préjudice, appliquez immédiatement aux faits)
- iii. Surtout, vous vérifiez rapidement la pertinence de tel ou tel fondement et pouvez plus rapidement exclure tel ou tel fondement si vous démontrez que les premières conditions d'applications ne sont pas satisfaites (ex : *si vous entendez démontrer que la vente ne peut être annulée pour dol il faudra analyser les éléments constitutifs du dol. En revanche, il est inutile de développer les effets du dol (annulation/indemnisation) ou ses conditions de mise en œuvre (délai de prescription, juridiction compétente...)*)

Conseils de présentation

Si le cas pratique soulève plusieurs questions, vous pouvez vous en servir comme d'un plan. Ainsi, une introduction avec le domaine général du cas et les faits juridiquement qualifiés, puis I. Première question, II. Seconde question... etc.

Si le cas n'est composé que d'une question générale, votre exercice prendra la forme suivante : Introduction, puis I. Règles applicables, II. Solutions.

Vous pouvez aussi découper en suivant la situation des différents protagonistes.

Bien sûr, il vous appartient d'habiller les titres en fonction de l'énoncé du cas pratique.

Pensez à aérer votre devoir, la lecture n'en sera que plus agréable et le correcteur pourra être mieux disposé.

Faites des phrases simples et courtes, et veillez à la syntaxe.